



Réunion de l'Assemblée générale 2015
Palace Hôtel
Ouagadougou, Burkina Faso

Compte rendu
24 mars, 2015
14h00

Programme

- I. Mot de bienvenue par le Comité exécutif de l'AGK
- II. Présentation des activités et réalisations de l'AGK en 2014
- III. Examen et approbation du Rapport annuel et financier de l'AGK pour 2014
- IV. Présentation de la proposition d'Axe de travail sur les populations d'arbres à karité
- V. Discussion et approbation par les membres des Axes de travail sur les arbres à karité
- VI. Présentation de la Feuille de route du Groupe de travail sur la qualité
- VII. Discussion de la feuille de route par les membres
- VIII. Présentation du Cadre des rapports sur la durabilité
- IX. Discussion par les membres sur la gouvernance des associations nationales
- X. Élections du Comité exécutif
- XI. Mot de clôture du nouveau Président du CE

I. Ouverture et mot de bienvenue

La réunion a été ouverte à 14h28' avec l'autorisation de la Présidente Hajiya Salima Makama. L'ordre du jour a été adopté. Le Vice-président Moumouni Konaté a remercié toutes les personnes présentes et souhaité la bienvenue aux nouveaux membres. Il a ensuite donné un aperçu de l'ordre du jour.

II. Présentation des activités et réalisations de l'AGK en 2014

Joseph Funt, Directeur général de l'AGK a présenté les activités et réalisations de l'AGK en 2014. Il a souligné les réalisations dans chacun des quatre domaines stratégiques de l'AGK : la durabilité, la promotion de l'industrie, la qualité et l'appui aux associations nationales.

Réalisations en matière de durabilité

- a. Lancement du programme de durabilité lors de *Karité 2014* à Abidjan
- b. Inscription de 34 membres de l'AGK en tant que partenaires de la durabilité
- c. Production d'un manuel de gestion des entrepôts pour orienter la construction d'entrepôts et la coordination des associations de femmes.
- d. Commande d'un rapport auprès du Centre agroforestier mondial sur les populations d'arbres à karité et les pratiques de gestion des parcs à karité
- e. Réunion du groupe de travail sur la durabilité pour examiner le rapport de l'ICRAF et développer une stratégie en vue d'améliorer les populations d'arbres à karité, trois axes de travail pour le programme de durabilité, et des modèles de rapports annuels pour les partenaires de durabilité.

www.globalshea.com

Global Shea Alliance Secretariat
PMB 35A Osu, Accra, Ghana
info@globalshea.com

Phone: +233 30 277 3393
Fax: +233 30 278 2231
facebook.com/GlobalSheaAlliance

Réalisations en matière de promotion du secteur

- a. Conférence *Karité 2014* à Abidjan en Côte d'Ivoire, attire plus de 450 délégués
- b. 2^{ème} Conférence nord américaine sur le commerce et l'industrie du karité en mai 2014, 90 délégués
- c. 1^{ère} Exposition de produits cosmétiques africains en novembre 2014 à Accra au Ghana pour promouvoir les cosmétiques à base de karité en Afrique
- d. Divers articles publiés sur l'AGK et ses membres dans les journaux.

Réalisations en matière de qualité

- a. Adoption des normes de qualité des amandes de karité
- b. Réunion du Groupe de travail sur la qualité pour discuter des défis dans la mise en œuvre de la norme de l'AGK sur le terrain et développement d'un plan de mise en œuvre incluant l'engagement des organisations nationales et régionales d'établissement des normes.

Réalisations en matière d'appui aux associations nationales

- a. Des campagnes de qualité dans les pays des six associations nationales
- b. Événements des associations nationales au Ghana, au Bénin et au Mali
- c. Établissement de locaux de Secrétariat au Mali, y compris recrutement d'un coordonnateur et développement des plans stratégique et opérationnel
- d. Appui aux associations pour mobiliser 350 000 USD pour les projets au niveau des pays.

Le Directeur général a également rapporté les résultats obtenus en matière de collecte des fonds et d'administration, y compris la levée de 2,18 millions USD pour soutenir les initiatives de l'AGK, une évaluation positive de l'audit financier de 2014 et l'inscription de 57 nouveaux membres originaires de 13 pays.

XII. Examen et approbation du Rapport annuel et financier de l'AGK pour 2014

Après avoir passé en revue les activités et réalisations de l'AGK en 2014, le Directeur général a présenté le rapport annuel de 2014 aux membres. Le rapport annuel inclut les activités et réalisations ci-dessus et des pages directement tirées du rapport de l'audit financier de 2014. Cette présentation a été suivie d'une discussion.

Discussion

- a. Demande de précisions : En raison du grand nombre de membres au Nigéria, comment l'AGK y soutient-elle les acteurs ? Le Directeur général a répondu que l'AGK organise des formations de qualité en coordination avec NASPAN, l'association nationale
- b. Demande de précisions : Comment les différentes subventions énumérées dans l'audit financier sont-elles dépensées ? Réponse de l'AGK : l'USAID octroie des fonds de subvention pour la conférence internationale annuelle en Afrique de l'ouest, la conférence à New York City, la promotion internationale, le groupe de travail sur la durabilité, le plaidoyer politique et les activités de développement des capacités pour l'AGK. Plusieurs autres subventions financent des formations sur la qualité et les activités d'appui aux associations nationales.

- c. Demande de précisions : Comment l'AGK fonctionne-t-elle sur le terrain ? l'AGK a répondu qu'elle développe des politiques et projets en collaboration avec ses membres, à savoir le programme de durabilité et la norme de qualité. Ces projets sont ensuite mis en œuvre en coordination avec les membres et les associations nationales avec l'appui de l'AGK.
- d. Demande de précisions : Les fonds mobilisés ne correspondent pas aux reçus mentionnés dans l'audit financier. Réponse de l'AGK : les fonds mobilisés peuvent inclure des subventions pluriannuelles et des dons mais les reçus correspondent aux fonds reçus durant l'année calendaire.
- e. Demande de précisions : Pourquoi les notes sur les paiements spécifiques effectués à partir des subventions d'ICCO, de TIME et de l'USAID ne sont-elles pas incluses ? Réponse de l'AGK : l'audit intégral est disponible sur demande. le Directeur général a résumé les paiements effectués dans le cadre des dépenses de l'AGK.
- f. Demande de précisions : Pourquoi les fonds généraux ont-ils diminué de 2013 à 2014 ? Les fonds de la subvention ont été préalablement inclus dans la catégorie des Fonds généraux et ont été rapportés dans des catégories séparées cette année comme suggéré par le sous-comité financier.
- g. Demande de précisions : Quelles activités de promotion sont actuellement en cours en dehors de l'Afrique et de l'Amérique du nord ? L'AGK soutient actuellement les associations nationales dans leur plaidoyer pour un changement de la réglementation indienne sur le chocolat afin de permettre l'utilisation du karité et engager un nombre de média internationales en dehors de l'Afrique et de l'Amérique du nord. L'AGK poursuit des objectifs à long terme en ce qui concerne la promotion du karité dans diverses localités et le programme annuel est établi par le Comité exécutif.
- h. Une requête pour des formations et l'appui en Guinée Conakry a été soumise par les acteurs de ce pays.
- i. Demande de précisions : Quelles sont les dépenses BUSAC ? L'AGK a répondu que les paiements BUSAC cette année sont des dépenses de clôture de projet relatives à une subvention de 2012 pour un projet de plaidoyer avec l'association nationale ghanéenne sur la fixation des prix.

Motion pour l'adoption du Rapport annuel de l'AGK pour 2014
Le Rapport annuel de l'AGK pour 2014 a été adopté à l'unanimité.

III. Présentation de la proposition d'Axe de travail sur les populations d'arbres à karité

Anna Perinic, Présidente du Groupe de travail sur la durabilité a présenté les membres du Groupe de travail et passé en revue les réalisations de l'année 2014. Les membres actuels du groupe de travail mettent en œuvre des projets incluant des formations en développement d'entreprise, des modèles de financement d'entrepôts, et des projets de santé et de sécurité. La présidente a ensuite présenté une stratégie sur les populations d'arbres à karité qui incluait trois nouveaux axes de travail pour le programme de durabilité. La mission de l'AGK est d'améliorer de manière notable et mesurable les

populations d'arbres et la productivité tout en protégeant les droits des femmes ramasseuses à accéder aux amandes, arbres et parcs. Elle a identifié les partenaires clés, tels que les partenaires de la durabilité, les associations nationales et les centres de recherche étatiques, internationaux et nationaux. Le rôle de l'AGK sera de coordonner les acteurs pour accomplir la mission.

Mme Perinic a proposé trois axes de travail supplémentaires : 1) la recherche et le développement de matériel végétal amélioré pour accroître la productivité et renforcer la qualité ; 2) des formations sur la gestion des parcs à karité pour éduquer les ramasseuses et les exploitations sur les meilleures pratiques ; et 3) les projets pilotes de conservation sur les parcelles communautaires de démonstration, la plantation de bois de feu de substitution, et la transformation efficace du karité.

IV. Discussion des membres et approbation des axes de travail sur l'arbre à karité

Discussion

- a. Demande de précisions : Ces axes de travail prennent-ils en compte les questions d'usufruit et de régime foncier? La réponse est que ces questions ont été bien documentées dans le rapport de l'ICRAF et ont été abordées dans les stratégies et axes de travail proposés.
- b. Demande de précisions : Quelles espèces de bois de feu de substitution sont suggérées ? Les membres ont suggéré d'utiliser des espèces indigènes.
- c. Demande de précisions : Ces axes de travail font-ils la promotion de réglementations sur la coupe de leurs propres arbres par les agriculteurs? Discussion sur les avantages et inconvénients des réglementations sur la coupe des arbres. Certains membres ont observé que l'application de l'exigence pour les agriculteurs d'obtenir des permis avant de couper leurs propres arbres est extrêmement restrictive tandis que d'autres membres ont noté que les arbres à karité disparaissent en raison d'un manque de réglementations. La réponse du Groupe de travail sur la durabilité est que l'incorporation des savoirs traditionnels et locaux est encouragée dans la mise en œuvre de tous les projets. Le Groupe de travail a également répondu que les axes de travail peuvent être adaptés et que les membres peuvent mettre en œuvre les meilleures pratiques dans leurs projets. Il n'existe pas de recommandation spécifique sur la coupe des arbres parce que le contrôle et la mise en œuvre des lois nationales est difficile.
- d. Il est demandé aux associations nationales d'identifier les projets pilotes à mettre en œuvre. Requête auprès du secteur privé pour son appui aux associations nationales pour que l'AGK renforce les projets. La réponse du Groupe de travail est que le programme de durabilité est directement ouvert à tous, y compris aux associations nationales et aux membres afin de faciliter le plus grand impact. Les partenaires de durabilité et les associations nationales ont déjà commencé à mettre en œuvre les projets. Les premiers rapports couvrent la période allant du 1^{er} Août 2014 au 31 juillet 2015. L'AGK publiera un rapport annuel sur la durabilité.

- e. Les membres ont mis l'accent sur l'importance de fournir des formations régulières aux associations de femmes dans divers domaines. Il a également été recommandé que les femmes jouent des rôles de leaders dans la formulation et la conduite des formations. La réponse du Groupe de travail est que l'autonomisation des femmes est vitale pour le programme de durabilité et que les femmes doivent jouer des rôles de leadership dans tous les projets.

Motion pour l'adoption de la Stratégie et des Axes de travail sur les populations d'arbres à karité.

La Stratégie et les Axes de travail sur les populations d'arbres à karité ont été adoptés à l'unanimité.

V. Présentation de la feuille de route du Groupe de travail sur la qualité

Aaron Adu, Directeur adjoint de l'AGK, a présenté les membres du Groupe de travail sur la qualité. Il a fait appel à Senyo Kpelly pour, au nom du Groupe de travail, passer en revue les réalisations du Groupe de travail sur la qualité en 2014 et les normes de qualité adoptées par l'Assemblée générale lors de *Karité 2014* à Abidjan. Les normes de qualité donnent des spécifications pour les divers niveaux de qualité des amandes de karité.

M. Kpelly a également présenté la feuille de route pour la mise en œuvre des normes de qualité de l'AGK. Le Secrétariat étudiera les meilleures pratiques dans les secteurs du cajou et du cacao. Le Secrétariat sollicitera les associations nationales et les organisations régionales et nationales d'établissement des normes pour assurer que la norme de l'AGK est consultée et utilisée sur le terrain.

VI. Discussion de la Feuille de route par les membres

Discussion

- a. Il a été suggéré que les associations nationales œuvrent à développer des normes individuelles qui seront approuvées par l'AGK. la réponse du Groupe de travail est que l'AGK peut harmoniser les normes pour collaborer avec les acteurs dans l'ensemble du secteur.
- b. Demande d'informations des membres : A-t-on trouvé des outils pour tester l'humidité et les FFA (Acides gras libres) sur le terrain ? La réponse des membres est que les titrages pour le beurre de karité peuvent être effectués dans les plantations avec de l'alcool pour extraire la teneur en matière grasse. Le test d'humidité est onéreux mais il pourrait s'avérer utile pour l'AGK de l'envisager. Au Mali, un équipement conçu par une université américaine a été utilisé pour tester l'acidité et la matière grasse pour le beurre de karité.
- c. Demande d'information des membres : Existe-t-il des clients disposés à payer des primes de qualité pour les amandes de qualité supérieure ? Le Groupe de travail a répondu que tous les membres doivent encourager une qualité améliorée avec des prix incitatifs.



Motion pour l'adoption de la Feuille de route du Groupe de travail sur la qualité.
La Feuille de route du Groupe de travail sur la qualité a été adoptée à l'unanimité.

VII. Présentation du Cadre des rapports sur la durabilité

Anna Perinic, présidente du Groupe de travail sur la durabilité a présenté le cadre des rapports sur la durabilité. Les partenaires de la durabilité présenteront des rapports annuels sur les projets entrepris dans le cadre du programme de l'AGK sur la durabilité. La présidente a noté que les cadres des rapports sont spécifiquement adaptés à chaque catégorie de partie prenante et peuvent être utilisés pour rendre compte de tout projet existant dans le cadre des axes de travail actuels. La finalisation du cadre des rapports est obligatoire chaque année pour les partenaires de la durabilité. L'AGK publiera un rapport annuel sur la durabilité avec les résultats compilés.

VIII. Discussion des membres sur la gouvernance des associations nationales

Senyo Kpelly, membre du Comité exécutif, s'est adressé aux membres de l'AGK et leur a demandé comment le Secrétariat peut soutenir la gouvernance des associations nationales. Il a fait deux suggestions : des critères pour les associations nationales et un manuel des meilleures pratiques de gouvernance.

Discussion

- a. Il a été suggéré qu'un manuel des meilleures pratiques à l'attention des associations nationales serait utile
- b. Il a été suggéré une session de travail pour les coordonateurs nationaux durant la conférence
- c. Demande de financement pour les associations nationales.
- d. Demande d'un bureau permanent du Secrétariat et évaluation fiscale pour l'association nationale en Côte d'Ivoire.

IX. Élection du Comité exécutif

Le Directeur adjoint, Aaron Adu a présenté les critères d'élection au Comité exécutif de l'AGK. Il a présenté les candidats pour chaque catégorie d'acteurs. Les candidats étaient les suivants :

- Shannon Hess, représentante des marques internationales
- Antoine Turpin, représentant des transformateurs internationaux
- Moumouni Konaté du Burkina Faso
- Senyo Kpelly du Ghana
- Gilles Adamon du Bénin
- Jibril Bokani du Nigéria
- Edwige Hammond de la Côte d'Ivoire
- Badiè Marico du Mali



Il y avait deux candidates pour représenter les associations de femmes. Félicité Yaméogo représentait le Burkina Faso et Fai Abdulai le Ghana. Les deux candidates se sont présentées.

Les membres de l'AGK ont voté pour élire une représentante des groupes de femmes. Après la compilation des votes, les résultats étaient de 83 – 35 en faveur de Mme Yaméogo du Burkina Faso.

Les nouveaux membres du Comité exécutif ont ensuite tenu une réunion à huis clos pour désigner le Président du Comité exécutif. Après 15 minutes, les membres du CE ont annoncé avoir retenu Moumouni Konaté comme Président, Senyo Kpelly comme 1^{er} Vice-président et Shannon Hess comme 2^{ème} Vice-présidente.

X. Remarques de clôture du nouveau président du CE

Le président nouvellement élu, M. Konaté, a présenté les remarques de clôture aux membres de l'Assemblée générale. Il a exprimé son enthousiasme à servir au Comité exécutif de l'AGK et à servir les membres de l'AGK. La séance a été levée à 19 heures par le Président Konaté.